



ÉDITORIAL

Chères et chers sociétaires,

Leurs noms sont évocateurs : la Tombelle, la Pierre couverte, la Pierre aux bœufs, l'Homme de pierre... et tous ont un point commun, celui de faire partie du patrimoine de sites mégalithiques dont la SPF est propriétaire. Leur histoire nous ramène aux jeunes années de notre Société, à une époque où les lois de sauvegarde du patrimoine et les organismes chargés de les appliquer n'étaient que peu de chose par rapport à ce qu'ils sont devenus aujourd'hui. L'un des rares moyens de protéger les sites archéologiques était alors de les confier aux bons soins d'une société savante qualifiée. C'est ainsi que, grâce à la générosité de donateurs et de mécènes, la SPF est, aujourd'hui encore, propriétaire d'une douzaine de mégalithes – presque tous situés dans la moitié nord de la France, et, en grande majorité, acquis avant la première guerre mondiale.

Ces acquisitions ont, à n'en pas douter, évité des dégradations et des destructions – en particulier à l'époque où la SPF disposait d'un réseau de correspondants départementaux et de relais locaux qui permettait de maintenir une veille autour de ces monuments. Mais avec la professionnalisation des préhistoriens et leur concentration dans les grands centres de recherche urbains, avec la baisse de notre nombre d'adhérents – aujourd'hui à peine égal au tiers de ce qu'il était au début des années 1970 –, il est plus difficile pour notre Société d'assurer la protection, l'entretien et la mise en valeur de ces sites. Il nous faut donc saluer celles et ceux qui continuent à surveiller ce patrimoine millénaire. C'est en particulier le cas de notre collègue et sociétaire Jean-Luc Renaud qui veille sur le patrimoine mégalithique d'Eure-et-Loir. Jean-Luc Renaud et ses collègues¹ effectuent un remarquable travail de surveillance et de protection de nombreux vestiges. Évidemment, il n'est pas seulement question des monuments et vestiges qui appartiennent à la SPF (dont le très spectaculaire polissoir de Corancez) mais de nombreux ensembles parfois méconnus ou en danger. Aussi et surtout, ils concourent à la valorisation de ce patrimoine auprès d'un très large public en sollicitant des articles de presse, en organisant des conférences, des visites de sites et des publications pour un large public. Le conseil d'administration de la SPF ne peut qu'être sensible à ces initiatives et fera son possible pour les encourager et les soutenir. Comment ? En apportant notre soutien à des initiatives qui concourent à la protection et à la valorisation du patrimoine archéologique et en diffusant à notre réseau les actualités qui font vivre ce patrimoine. Surtout, la Société préhistorique française saura soutenir auprès des services de l'État et des collectivités, des propriétaires publics ou privés toutes les initiatives qui concourent à protéger et à faire vivre ces vestiges implantés depuis des millénaires sur notre territoire.

Le bureau de la Société préhistorique française

1. Nous vous invitons à consulter les actualités du Comité Archéologique d'Eure-et-Loir (cael28.org) et à rencontrer Jean-Luc Renaud le 11 octobre prochain pour une conférence sur le menhir d'Ymeray dans le cadre de la fête de la Science à Bleury.